

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA SHALOM »

Siège Abidjan Cocody Lycée Technique non loin de l'
immeuble Grand Siècle, 147 Rue B5 ilot : 1, lot : 5, Lot 5,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA SHALOM »

Objet : Commercialisation et négoce des produits tropicaux, Agricoles et minières, Commercialisation et négoce des matériels et équipements de télécommunications et industriels, Commercialisation et négoce des engins mobiles et immobiliers et pièces de rechange, Immobilier, fournitures BTP et Commercialisation des équipements et matériaux assimilés, Représentation et Gérance, Commerce général, Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Lycée Technique non loin de l'immeuble Grand Siècle, 147 Rue B5 ilot : 1, lot : 5, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M FAGNINOU ABALO CESAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06669 du 30/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46248/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

